CROSS D'EPERNAY

Dimanche 23 novembre 2025

CROSS COUNTRY

#La Passion du Cross

Organisé par le Racing Club Epernay Athletisme

OUVERT À TOUS

AUX LICENCIES ET AUX NON LICENCIES

inscription : rceathle@wanadoo.fr

Règlement
Cross Country D'Épernay

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025

Article 1 - Organisateur

Le Cross d'Épernay est organisé par le Racing Club Épernay Athlétisme. En qualité d'organisateur, le RCEA et ses représentants sont couverts par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès d'AXA à Épernay.

Article 2 - Épreuves

Horaires	Catégories	Distance	Tarifs
12h00	**2011 - 2014**	**benjamins / benjamines / minimes féminins :** 1 tour de piste + 2 petites boucles (2400m)	**3 euros**
12H30	**2009 - 2012**	**minimes masculins / cadets féminins :** 1 petite boucle + 1 grande boucle (3000m)	**3 euros pour les minimes/ 6 euros pour les cadettes**
13h00	**2008 - 2010**	**cadets masculins / juniors féminins :** 2 grandes boucles (4000m)	**6 euros**
13h10	**2017-2019**	**éveils athlétiques :** 8 minutes de course	**GRATUIT**
13h30	**2015-2016**	**poussins / poussines :** 1 tour de piste + 1 petite boucle (1400m)	**CRATUIT**
13h45	**2008 et avant**	**juniors masculins /espoirs, séniors, masters féminins** 1 petite boucle + 2 grandes boucles (5000m)	**6 euros**
14H20	**2006 et avant**	**espoirs, séniors, masters masculins** 1 petite boucle + 4 grandes boucles (9000m)	**6 euros**

Les départs et arrivées se tiendront au Stade Paul Chandon, situé Allée de Cumières, 51200 Épernay.

Article 3 - Modalités d'inscription

Inscription en ligne :

- Pour les licenciés FFA : sur le site du Comité Marne.
- Pour les non-licenciés FFA : par mail à l'adresse suivante : rceathle@wanadoo.fr

Tarifs des courses :

- Gratuit : Catégories Éveils Athlétiques, Poussins
- 3 € : Catégories Benjamins, Minimes.
- 6 € : Catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters.

Conditions d'âge :

Les catégories et âges requis pour chaque course sont précisés dans le tableau de l'article 2.

Certificat médical et validations :

- Athlètes licenciés d'autres fédérations : présentation de la licence attestant l'absence de contre-indications à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- Participants non licenciés : Valider le Parcours de Prévention Santé (PPS) avant la course. Lien vers le PPS.(https://pps.athle.fr)

Assurances :

Les athlètes licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de souscrire une assurance personnelle. Il est expressément indiqué que chaque participant prend part à la compétition sous sa propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou autre problème survenant durant l'événement.

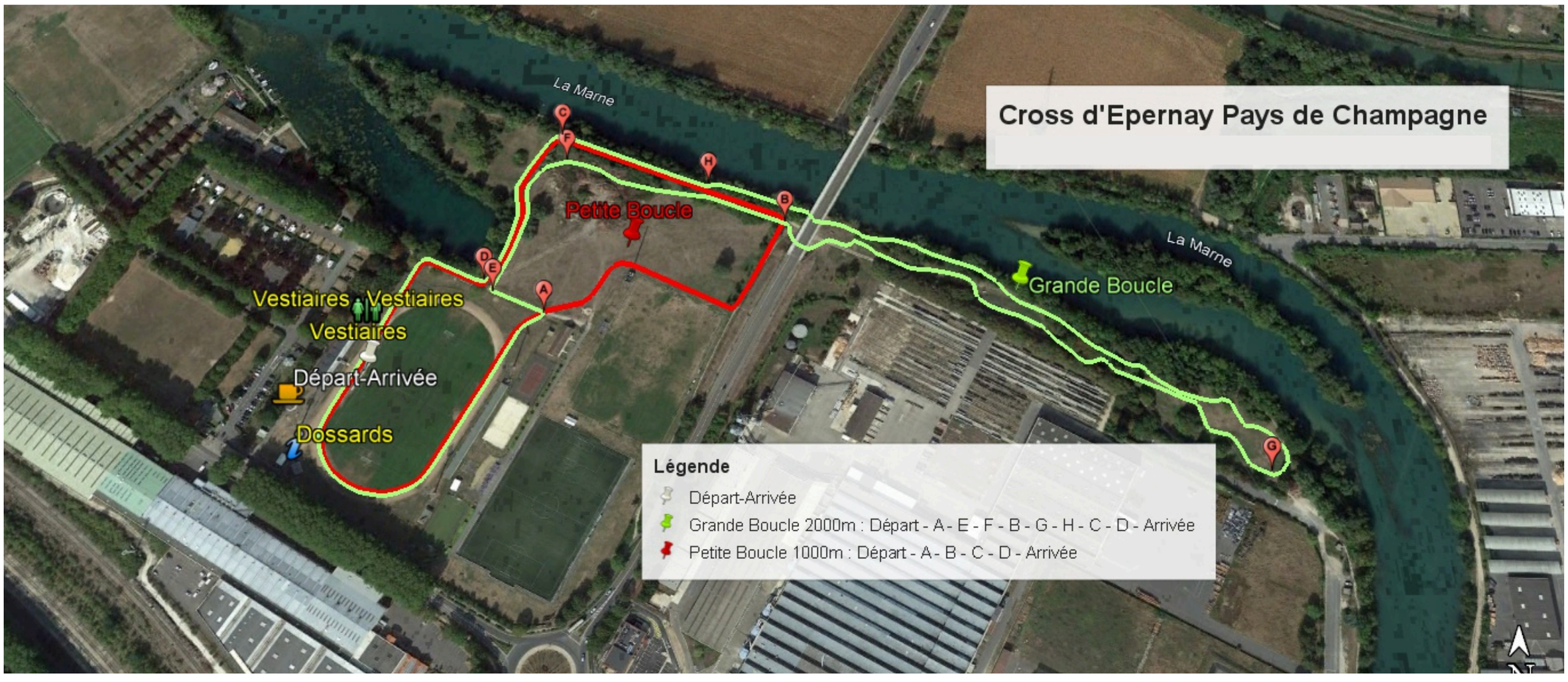

Article 4 - Modalités d'organisation des épreuves

Conditions de participation aux courses :
Toutes les courses sont ouvertes à tout participant selon sa catégorie d'âge (licencié ou non).

Dossard :
Le dossard est à porter sur la poitrine et doit être entièrement lisible (y compris les logos publicitaires) sur la globalité du parcours.

Récompenses des différentes épreuves : pas de cumul de primes

- Eveils et poussins : médaille à tous les participants
- Cadet - Junior : Carte cadeaux de 30 € chez Run Green Epernay au 1er homme et femme
  Carte cadeaux de 20 € chez Run Green Epernay au 2ème homme et femme
  Carte cadeaux de 10 € chez Run Green Epernay au 3ème homme et femme
- Espoirs - Seniors (au scratch) : 3 BTC au 1er homme et femme
  2 BTC au 2ème homme et femme
  1 BTC au 3ème homme et femme
- Masters (au scratch - TC : M0, M1, M2....) : 3 BTC au 1er homme et femme
  2 BTC au 2ème homme et femme
  1BTC au 3ème homme et femme

BTC = Bouteille de Champagne

Assistance Médicale :
Une assistance médicale est organisée sur le parcours et à l'arrivée par la Protection Civile.

Sécurité sur le parcours :
Les concurrents s'engagent à respecter les consignes données par l'Organisateur via ses « signaleurs ». Les « signaleurs » pour votre sécurité veilleront au respect de ces règles. Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits.

Jury officiel :
Disposant des qualifications requises par la FFA, les juges habilités par l'Organisateur veilleront au bon déroulement des épreuves. Le pouvoir de décision du juge-arbitre est sans appel.

Article 5 - Droit à l'image

Par sa participation au cross du cross d'Epernay, chaque concurrent autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image.

Article 6 - Acceptation du règlement

Le fait de s'inscrire à cette épreuve implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.